

Projet RegEner

Jeudi 5 septembre 2019

Les résultats du projet RegEner

Périmètre du projet RegEner



5 communes : 5'800 habitants

Choix des mesures pour 2018-19

1. Développer des centrales solaires participatives
2. Mise en place d'un contrôle des dossiers énergétiques
3. Développer la mobilité douce à l'échelle de la région
4. Création d'un fonds développement durable
5. Communiquer et sensibiliser les différents publics à l'énergie

+ Un volet opérationnel par commune

Actions adaptées aux compétences communales : comptabilité énergétique, CECB +, assainissement de l'éclairage public, extension CAD, éclairage public dynamique, etc.

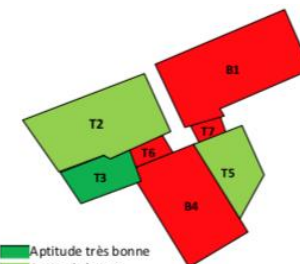
Centrales solaires participatives

- Inventaire de tous les bâtiments potentiellement intéressants (32)
- Appréciation du degré d'autoconsommation – critère déterminant
- Choix des objets à analyser (1 par commune sauf Onnens)
- Analyse de faisabilité par le mandataire (Planair)

Résultats:

- Sur 4 objets analysés, 2 sont particulièrement intéressants (conditions actuelles)

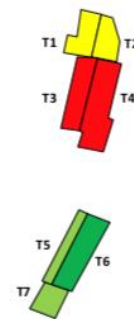
Site Caves de Bonvillars



■ Aptitude très bonne
■ Aptitude bonne
■ Aptitude moyenne
■ Aptitude mauvaise

Consommation:	100'000 kWh/an
Production photovoltaïque:	89'000 kWh/an
Taux de consommation estimé:	45%
Investissement net :	106'200 CHF
ROI:	14 ans
Economie électricité/an:	6'300 CHF

Site Imprimerie Cavin Grandson



■ Aptitude très bonne
■ Aptitude bonne
■ Aptitude moyenne
■ Aptitude mauvaise

Consommation:	200'000 kWh/an
Production photovoltaïque:	68'000 kWh/an
Taux de consommation estimé:	70 %
Investissement net :	90'800 CHF
ROI:	9 ans
Economie électricité/an:	10'000 CHF

Suite du projet

- Rencontre avec les propriétaires privés (septembre)
- Vérification de l'intérêt
- Proposition si besoin financier du modèle de financement participatif (selon modèles existants, p.ex. YLB)
- Développement de l'offre à la population des 5 localités du projet

Contrôle énergétique des chantiers

- Rencontre avec la ville-centre – Yverdon-les-Bains pour comprendre le système et le fonctionnement des contrôles énergétiques des chantiers
- Publication au printemps 2018 d'un guide VD en ligne
- Recherche d'offres pour cibler le coût d'une telle prestation
- Recherche de solutions au niveau intercommunal en lien avec la surveillance des chantiers

Résultats:

- Trouver un système adapté aux petites communes: RH + coûts

Solutions envisagées

- Contrôles par le BTI de Grandson pas de disponibilité
- Contrôles par la surveillance des chantiers ACRG pas de compétences
- Contrôles par des mandataires externes (négociation d'un contrat-cadre):

Planair SA - Yverdon-les-Bains

Diagnotherm Sàrl - Vuiteboeuf

ENERGA SARL - Yverdon-les-Bains

ACTA Conseils Sàrl - Yverdon-les-Bains

Frais à refacturer aux propriétaires concernés.

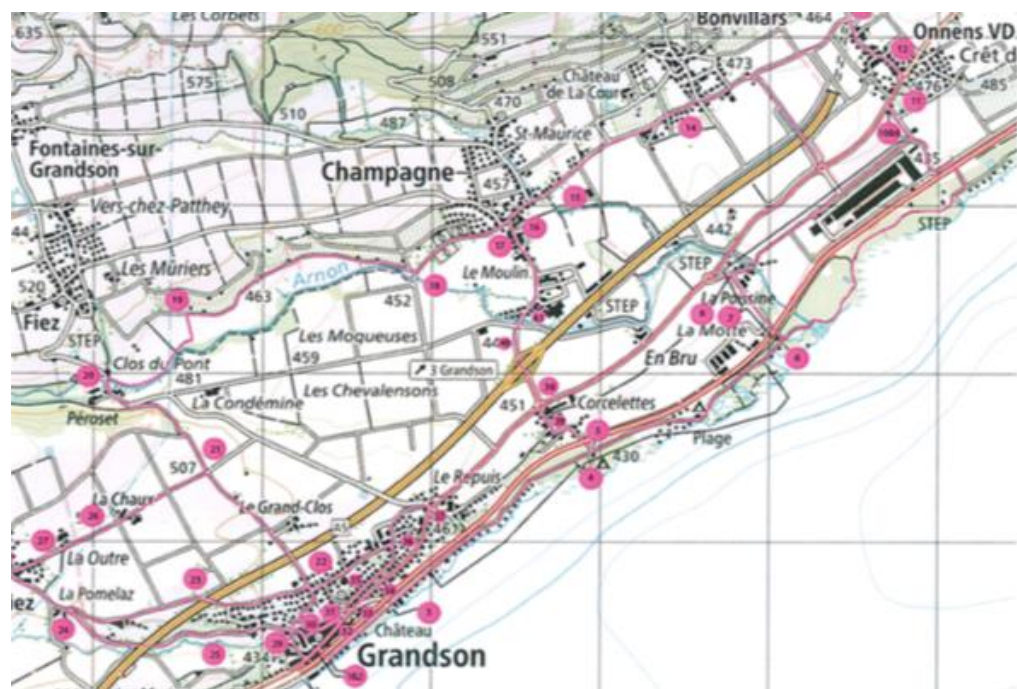
Estimation: CHF 400.- et CHF 600.- par dossier (*mais en cas de problème, 1'200.- ou plus*)

A discuter

- Contrôles systématiques ou par sondage ou dans les cas où des manquements sont suspectés ?
- Intérêt à participer à un contrat-cadre (économies d'échelle) avec un mandataire externe ?
- Si non, quelle autre solution pour remplir les obligations légales (selon l'art. 15 LVEne et art. 17 et 104 LATC)

Développer la mobilité douce (vélo)

- Inventaire des points noirs
- Propositions de solutions
- Envoi à la DGMR pour avis
- Séance le 16.8 (C. Leu) avec MM. Müller, Yanef et Fonjallaz





Avis de la DGMR

- Pas de marquage au sol supplémentaire: largeur souvent insuffisante et absence de signalisation pour rappeler le partage de la chaussée
- Travail possible sur la signalétique
- Réflexions et projets en cours dans les communes et la DGMR
- Importance de la démarche pour bien prendre en compte ces besoins lors de tout projet.





À **Giez**, en face de la grande salle côté Jura, rendez-vous au nouvel écopoint et apprenez tout sur le tri des déchets en dégustant un sirop ou une bière artisanale.



À **Champagne**, parking à côté de la grande salle, laissez-vous éblouir par le projet photovoltaïque et le programme toitsolaire.ch, un verre de jus de fruit vous rafraîchira les idées.



À **la Cour à Bonvillars**, exposition ludique et participative proposée par Plan B pour traiter l'énergie grise: transport des aliments, suremballage, émissions de CO2, fruits et légumes de saison, etc. En dégustation, jus de raisin de la Cave de Bonvillars.



À **Onnens**, à la salle communale, visitez une belle exposition sur les oiseaux et savourez un jus de pomme local.



À **Grandson**, à la Maison des Terroirs, admirez des vues insolites du bourg et découvrez le goût des terroirs avec différents produits et une dégustation d'un smoothie de saison.

Dès 17h00, tous les participants sont conviés à un apéritif convivial à la Maison des Terroirs à Grandson.

À toutes les étapes, un petit jeu-concours vous permettra de remporter quelques cadeaux « énergie »!

Fonds développement durable

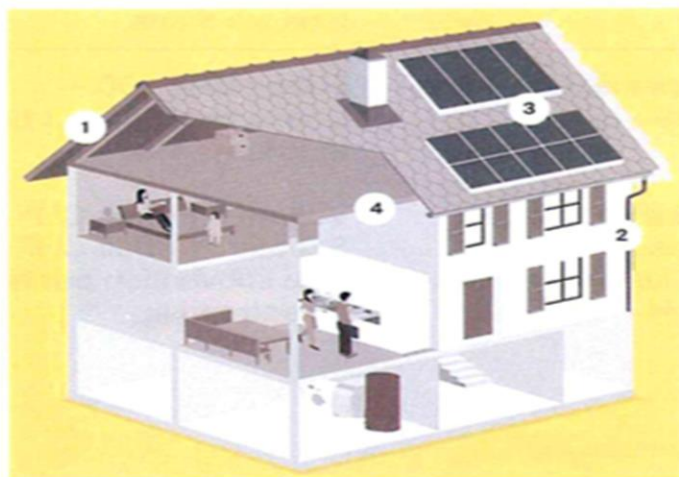
- Analyse de différents modèles dans les communes voisines
- Intérêt de Giez
- Entrée en vigueur du règlement communal pour DD le 1.7.2019
- Autres démarches en cours: Grandson

Résultats:

- Encourager les autres communes à faire la démarche... Choix des mesures laissées à l'appréciation de chaque commune vs cohérence du territoire

Bâtiments existants – Rénovation

*Le programme de subventions de la Commune de Giez pour les rénovations énergétiques dans le domaine du bâtiment (rénovation) s'élèvera à **CHF 10'000.-** pour la période du 01.07.2019 au 30.06.2020*



Pour l'isolation de la toiture des bâtiments construits avant 2000.*

Pour l'isolation des murs des bâtiments construits avant 2000.*

En cas de remplacement d'un chauffage à gaz, mazout ou électrique)*

Pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) *

Pour l'installation d'un chauffage à bois.
Pour la création d'un réseau de distribution de chaleur. *

Pour un audit CECB® Plus qui oriente sur les rénovations à entreprendre *

*** 10% du montant de la subvention octroyée par le canton sur la base de l'avis de subvention.**

Mobilité

*Le programme de subventions de la Commune de Giez dans le domaine de la mobilité s'élèvera à **CHF 5'000.-** pour la période du 01.07.2019 au 30.06.2020*

Vélos électriques

Acquisition d'un vélo électrique dans les commerces situés dans les communes du Nord Vaudois

Subvention de 10% (mais au maximum CHF 300.-) est accordé lors de l'achat d'un vélo électrique.
Une subvention par habitant tous les 5 ans.

Batteries pour vélos électriques

Pour le remplacement d'une batterie usée

Forfait CHF 200.--
Une subvention par habitant tous les 3 ans.

Véhicules électriques

Pour l'achat d'un véhicule neuf dans les commerces situés dans les communes du Nord Vaudois

Voiture : Forfait CHF 1'500.--
Scooter : Forfait CHF 500.--
Une subvention par habitant ou entreprise.

Appareils ménagers

*Le programme de subventions de la Commune de Giez pour le remplacement des appareils ménagères s'élèvera à **CHF 3'000.-** pour la période du 01.07.2019 au 30.06.2020*

Appareil ménager à très faible consommation d'énergie (A+++)

Uniquement appareils recommandés par www.topten.ch.
L'achat de l'appareil doit être au minimum de CHF 800.- et effectué dans les commerces situés dans les communes du Nord Vaudois.

10% du prix de l'appareil
Maximum CHF 200.-- par appareil
Une subvention par ménage tous les 5 ans.

Communiquer / sensibiliser à l'énergie – Christiane Gri

- Manifestation durant la Semaine de la mobilité 2018 et 2019
- Participation à l'offre Equiwattmobile
- Conseils pratiques publiés sur les sites et journaux communaux



Mercredi 25 septembre 2019

Partez à la chasse aux économies avec le **bus Equiwattmobile** qui démontre toutes les économies simples à réaliser au fil de la vie quotidienne.

À la Cour de Bonvillars de 8h00 à 10h00
Un café/croissant et un cadeau-surprise vous attendent.

Au parking Denner à Champagne de 10h30 à 12h30
Un jus et un cadeau-surprise pour agrémenter votre visite.

Sur la place du Château à Grandson de 14h30 à 18h30
Une boisson et un cadeau utile vous attendent.

L'apéritif sera servi dès 17h00.

Le programme se trouve sur le site internet des 5 communes partenaires: Bonvillars, Champagne, Giez, Grandson et Onnens.

Êtes-vous sûr d'être dans le vert?

adnv
DEVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS

suisse énergie
Notre engagement : notre futur.

Communiquer / sensibiliser à l'énergie

LES BONS GESTES

Les réfrigérateurs et les congélateurs fonctionnent en permanence ; ils figurent donc parmi les appareils ménagers les plus gourmands en électricité.

Dégivrez régulièrement vos appareils (au-delà de 3 mm, le givre peut entraîner une surconsommation de 30 % entre 10.- à 30.- par an selon le type d'appareil 9.- par an)

Changez les appareils de 10 ans et plus pour une classe énergétique A+++ 10 ans et plus → ÉCONOMIE = 85.-par an

Réussites – Christine Leu

- Prise en main du travail par les délégués
- Pas d'appui du mandataire technique pour cette 2^e phase (mais à venir)
- Avancées différentes des mesures selon implication ou autre motif (p.ex. nouveau guide en ligne du canton pour le contrôle énergétique)

Difficultés

- Maintien du rythme et de la « flamme »
- Intérêt toujours difficile à cerner de l'association intercommunale
- Attentes de réussite
- Isolement (parfois) du délégué au sein de son collège municipal

Suite du projet

- Prolongation possible pour 2020: décision des 5 communes à fin septembre 2019
- Mesures proposées:
 - a. analyse des mesures favorisant la mobilité électrique
 - b. pollution lumineuse et éclairage public (et privé)
 - c. chauffer renouvelable pour les propriétaires avec chauffages à énergie fossile de plus de 15 ans (analyse de solutions, conseils, etc.)

Discussion avec les municipalités le 29 août: intérêt pour la mesure a. ... Confirmation attendue d'ici le 25.9.

Merci de votre attention

Pour le COPIL RegEner

Christiane Gri – municipale Bonvillars
Jérôme Schaffner – municipal Champagne
Felix Oberhaensli – municipal Giez
Evelyne Perrinjaquet – municipale Grandson
François Julia – municipal Onnens

Christine Leu
ADNV
Place de la Tannerie 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél : 024 425 55 21 – cl@adnv.ch

Planair SA
Rue Galilée 6
1400 Yverdon-les-Bains
Tél : 032 933 88 40